

ON DEMANDE QUE L'AIDE SOIT FONCTION DE LA PRODUCTIVITÉ

L'hon. George Hees (Northumberland): Si le ministre veut bien se reporter encore une fois aux chiffres qu'on lui a fournis, il constatera que nous avons en fait augmenté nos exportations de matières premières et de produits dits manufacturés, c'est-à-dire des produits ayant subi la première étape de leur transformation, comme les boulets de minerai de fer. C'est tout. Il ne s'agit pas de réfrigérateurs ni de voitures, ni de rien de semblable. Pour ce qui est des produits finis, ceux qui sont vraiment créateurs d'emplois, nous perdons notre part du marché international au même rythme que nous avons perdu notre part du marché canadien. Pourrait-il également songer que rien ne plaît autant à l'homme d'affaires que de recevoir des stimulants en proportion directe de ses réalisations? Ayant appliqué cette méthode avec quelque succès à l'époque où je faisais partie du gouvernement...

• (1450)

Mme le Président: A l'ordre!

M. Hees: ... je la recommande chaudement au ministre.

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie!

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai dit que nous avons un programme de stimulants fiscaux vraiment très généreux. Il y a les dégrèvements de 10 à 20 p. 100 accordés aux sociétés, dégrèvements qui peuvent même atteindre 25 p. 100 dans le cas des petites entreprises. Les entreprises qui augmentent leurs frais de recherche et de développement peuvent obtenir des réductions d'impôt de l'ordre de 150 p. 100. Le gouvernement pourrait évidemment toujours faire davantage, mais je signale encore une fois au député que les sociétés qui veulent profiter des incitations fiscales que nous offrons déjà n'assumeront que 20c. par dollar qu'elles consacreront à la recherche et au développement. Je trouve que c'est un excellent marché. J'espère que de plus en plus de nos entreprises profiteront des stimulants que nous leur offrons.

* * *

LES BANQUES

LA SAISIE PAR LA BANQUE ROYALE DE LA SOCIÉTÉ ENTERPRISE
FOUNDRY DE SACKVILLE (N.-B.)

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Le premier ministre sait sans doute que la société Enterprise Foundry de Sackville, au Nouveau-Brunswick, était en plein essor lorsque la Banque royale a décidé de faire saisie. De cette épave, émerge un nouveau propriétaire qui essaie de sauver les emplois, mais la banque demeure un obstacle. Elle saisit tout simplement une plus grande partie des avoirs de la société qu'il n'est nécessaire. Le premier ministre peut-il demander à la Banque royale de revenir sur sa décision ou du moins de vendre les avoirs de la société de façon à préserver les emplois? Dira-t-il ceci à la Banque royale:

Questions orales

Vous les banquiers, qui voyez les agriculteurs et les petits commerçants lutter pour maintenir le pays en vie et laisser les portes ouvertes en attendant des jours meilleurs, vous vous demandez à quoi cela servira de charger les huissiers de mettre les scellés. Pourquoi ne misez-vous pas sur un Canadien? Vous serez peut-être surpris.

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, je tiens à signaler au député que nos fonctionnaires ont rencontré l'ancien propriétaire de cette société, et mon collègue le ministre des Travaux publics l'a rencontré également. Nous avons demandé à plusieurs reprises un projet d'exploitation qui rende l'entreprise viable et nous permette de décider s'il y avait lieu d'apporter une aide financière à la société. Nous l'attendons toujours. Sauf erreur, de nouvelles personnes s'intéressent maintenant à cette entreprise. Nous étudions soigneusement la situation de cette entreprise pour voir si nous pouvons la sauver.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LA RECOMMANDATION DE CRÉER UN COMITÉ CONSULTATIF DE
L'ÉDUCATION

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, je voudrais poser une question au solliciteur général. Les Services correctionnels du Canada relèvent de sa compétence. L'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario a déjà conclu une entente avec ses fonctionnaires en vue d'effectuer une étude sur les moyens pédagogiques dont disposent les établissements pénitentiaires. Celle-ci a débouché sur l'adoption d'un train de recommandations dont l'une prévoyait la création d'un comité consultatif de l'éducation auprès du Commissaire. Le ministre veut-il nous dire pourquoi les recommandations sont restées lettre morte, en particulier celle qui portait sur la création d'un comité consultatif?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Madame le Président, je ne peux que répondre que je vais me renseigner et que je transmettrai l'information aux députés aussitôt que possible.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'AFFAIRE DU PROFESSEUR CANADIEN—L'OBTENTION DES
PREUVES

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Les autorités canadiennes pourront-elles obtenir les preuves qui ont été présentées devant les tribunaux britanniques et qui ont entraîné la condamnation de M. Hambleton?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Madame le Président, je viens tout juste d'accepter de débloquer les fonds nécessaires pour acquérir la transcription des témoignages entendus lors de ce procès. Certains l'ont été à huis clos, et nous espérons que les autorités britanniques nous mettront au fait sur ces derniers.